

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Responsable Relations Presse Groupe : Nathalie Fournier-Christol
E-mail : n.fournier-christol@lectra.com
Tél. : +33 (0)1 53 64 42 37 – Fax : +33 (0)1 53 64 43 40

LECTRA RECOIT LE LABEL « VITRINE INDUSTRIE DU FUTUR » DECERNE PAR L'ALLIANCE INDUSTRIE DU FUTUR

Paris, le 14 septembre 2017 – L'Alliance Industrie du Futur (AIF) vient de décerner le label « Vitrine Industrie du Futur » à Lectra sur des critères d'exemplarité, d'innovation et d'engagement. Ce label est attribué aux sociétés ayant développé concrètement un projet novateur pour organiser leur production, notamment via le numérique.

L'AIF labellise Lectra pour sa compétitivité en termes de coûts, qualité et délai, obtenue grâce à une démarche *lean* et à une réflexion sur la conception de ses produits, ainsi que pour sa compétitivité en termes de valeur, grâce à la maîtrise des usages des clients dont découlent de nouveaux services associés.



Depuis 2013, Lectra a investi 86 millions d'euros en R&D, soit 9,4 % de son chiffre d'affaires. Ces investissements ont permis à l'entreprise de réaliser une véritable métamorphose, basée sur des avancées méthodologiques et technologiques fondamentales, une augmentation des recrutements et une compétitivité accrue sur ses marchés sectoriels et géographiques.

Forte de dix ans d'expérience dans l'Internet industriel des objets pour la découpe et de son expertise des solutions logicielles pour automatiser et optimiser la création et le développement produit, Lectra se trouve dans une position unique pour aider ses clients à entrer dans l'ère de la quatrième révolution industrielle.

L'élément déclencheur du projet industriel de Lectra a été notamment la pression de certains actionnaires pour délocaliser la production en Chine en 2005. Après une analyse des risques (coût de transport pour le marché européen, *turnover* de la main d'œuvre qualifiée, incertitudes sur la propriété industrielle et la qualité), la décision a été prise de maintenir la production en France. Ce choix était assorti de conditions : jouer l'innovation de rupture, monter en gamme, proposer toujours plus de valeur aux clients et augmenter la productivité.

Le projet s'est accompagné d'une démarche *lean* bien structurée, suivie d'un changement organisationnel, le tout permettant d'atteindre le niveau d'excellence souhaité en termes de productivité et de compétitivité.

Parmi les changements emblématiques du projet présenté, figurent :

- L'accroissement de la performance industrielle par l'amélioration des conditions de travail, les équipes étant impliquées dans la démarche *lean* ;
- L'implication des ingénieurs de production dès la conception pour sensibiliser les équipes en charge du développement d'une nouvelle offre aux contraintes de l'usine, cette démarche de co-conception produit/processus permettant d'optimiser le coût global ;
- L'accent mis sur la modularité du produit, du processus et de la logistique avec une intégration des options le plus tard possible (différentiation retardée), permettant de prendre en compte les contraintes logistiques dès l'ingénierie. La modularité du produit permet, par exemple, la mise en containers des machines qui nécessitaient parfois des convois exceptionnels.

L'usine de Lectra a ainsi parvenue à améliorer son taux de productivité de 18 points en 3 ans et à le maintenir depuis à 89%, mais aussi à réduire les coûts de 25%, tout en améliorant la qualité et le taux de service. En termes de positionnement, Lectra a confirmé son leadership sur le segment haut-de-gamme. Son offre s'est enrichie de services *end-to-end* et de produits innovants, connectés et dont l'intelligence embarquée permet de proposer des *Smart Services*, notamment de maintenance préventive.

ÊTRE LABELLISÉ « INDUSTRIE DU FUTUR », POURQUOI ?

En 2016, l'Alliance Industrie du Futur a labellisé 20 entreprises « Vitrines Industrie du Futur ». Ce label est attribué aux sociétés ayant développé concrètement un projet novateur pour organiser leur production, notamment via le numérique. Pour être éligibles, elles doivent mettre en œuvre une fourniture de solutions technologiques d'origine majoritairement française. Ce label permet de renforcer la diffusion de bonnes pratiques en distinguant des projets remarquables et inspirants, tout en leur donnant une visibilité nationale et internationale.

À propos de l'Alliance Industrie du Futur

L'Alliance Industrie du Futur, association loi 1901, rassemble et met en mouvement les compétences et les énergies d'organisations professionnelles, d'acteurs scientifiques et académiques, d'entreprises et de collectivités territoriales, notamment les Régions, pour assurer, en particulier, le déploiement du plan Industrie du Futur. Elle organise et coordonne, au niveau national, les initiatives, projets et travaux tendant à la modernisation et à la transformation de l'industrie en France, notamment par l'apport du numérique. Elle s'appuie pour cela sur des groupes de travail dédiés. Son action est relayée en régions par des plateformes régionales, s'appuyant sur les réseaux des membres de l'Alliance, les collectivités pour accompagner les PME/ETI au plus près du terrain.

Suivez l'actualité de l'AIF sur www.industrie-dufutur.org et sur Twitter [@industrie_futur](https://twitter.com/industrie_futur)

A propos de Lectra

Lectra est le numéro un mondial des solutions technologiques intégrées (logiciels, équipements de découpe automatique et services associés), dédiées aux entreprises qui utilisent des tissus, du cuir, des textiles techniques et des matériaux composites dans la fabrication de leurs produits. Elle s'adresse à de grands marchés mondiaux : la mode et l'habillement, l'automobile, l'ameublement, ainsi qu'une grande variété d'autres industries. Ses solutions métiers spécifiques à chaque marché permettent d'automatiser et d'optimiser la création, le développement des produits et leur production. Forte de plus de 1 600 collaborateurs, Lectra a développé dans plus de 100 pays des relations privilégiées avec des clients prestigieux en contribuant à leur excellence opérationnelle. Lectra a réalisé un chiffre d'affaires de € 260 millions en 2016 et est cotée sur Euronext.

Pour de plus amples informations, visitez notre site www.lectra.com